

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2012**

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 15 novembre 2012, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le jeudi 22 novembre 2012, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

Présents : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Thierry PICHON, Gérard BAZIN, Christophe MENAGER, Bernard GUERTON, Michel CHAMBRIN.
Mmes Christiane BERTHEAU, Isabelle MARQUES et Chantal IMBAULT,

Etait également présent : Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay le Gaudin).

Absents excusés : Mrs André VILLARD, Patrick DAVID (pouvoir à M. GUERTON), Christian MARCILLE (pouvoir à Mme IMBAULT), Pierre COISNON, Mmes Priscilla MALLET et Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce).

Nombre de conseillers en exercice :	14
Nombre de conseillers présents :	9
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de votants :	11

Monsieur Christophe MENAGER a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 29 octobre 2012 est approuvé à l'unanimité des présents.

Les membres du Conseil, ont examiné les points suivants :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 août 2012 portant projet de modification du tableau des effectifs du personnel communal ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 9 octobre 2012,

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité des présents,

DECIDE :

- la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet ;
- la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 2/35^{ème} suite au départ à la retraite de l'agent.

VALIDATION DU TAUX MAXIMUM DE PROMOTION POUR L'AVANCEMENT DE PERSONNEL

Vu l'avis favorable de principe du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion du LOIRET en date du 9 octobre 2012 pour la définition d'un taux d'avancement maximum de 100 % pour l'ensemble des grades,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents,

FIXE à 100 %, sans modalité d'application, le taux d'avancement des agents municipaux.

DECISION MODIFICATIVE RELATIVE A LA CREATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT "ACQUISITION DE MATERIELS BAFN"

Entendu l'exposé de M. le Maire,
le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

APPROUVE la modification des crédits budgétaires suivants :

- du programme 2012-05, article 2315, Maîtrise d'oeuvre avenue d'Arconville (- 2.000 €)
- du programme 2012-06, article 2315 Maîtrise d'oeuvre aménagement de la rue des Archives (-9.500 €)

pour la création d'un programme d'investissement :

- N°21 – Article 2188 "Matériels BAFN" (+ 5.900 €)
Article 2315 "Installation technique" (+ 5.600)

le transfert vers le programme :

- N°20 – "Illumination de NOEL" (+ 500 €).

MATERIELS B.A.F.N.

Dans le cadre du bon fonctionnement des installations de la Piscine Municipale d'OUTARVILLE, il convient de procéder :

1. au remplacement de la pompe à régulation du chlore et de la température ;
2. au renouvellement du contrat de location de la bouteille d'oxygène ;
3. à l'acquisition d'un robot automatique permettant un nettoyage régulier du bassin.

Le Conseil Municipal,
OUIE l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

DECIDE l'acquisition avec installation auprès de la Société OCEA

- d'un régulateur Ph auprès de la Société OCÉA au prix de 4.680,30 € HT et 5.598,83 € TTC ;

- d'un robot automatique de nettoyage au prix de 2.750 € HT, soit 3.289 € TTC ;

- AUTORISE M. le Maire à signer le contrat de renouvellement de location de la bouteille d'oxygène de 5 litres avec la Société AIR Products pour une durée de 3 ans moyennant le coût de 582.55 € HT – 696.73 € TTC.

Les crédits nécessaires au règlement de la dépense sont inscrits à la section d'investissement du programme "Acquisition de matériels BAFN".

TARIFS MUNICIPAUX

Après examen et délibération, l'assemblée municipale,
FIXE les tarifications suivantes applicables à compter du 1^{er} Janvier 2013.

Tarifs Communaux		Tarifs 2013
Restaurant scolaire <i>(DCM du 22-11-2012)</i>	Repas enfant	3,20 €
	Repas adulte	3,90 €
Garderie périscolaire <i>(DCM du 22-11-2012)</i>	Matinée (7h à 9h) soit 2 heures	3,00 €
	Le matin moins d'1 heure	1,50 €
	Après-midi (16h30 à 19h) soit 2 heures 30 goûter compris	3,50 €
	Le soir moins d'1 heure (goûter compris)	2,00 €
CLSH mercredis <i>(DCM du 28-06-2010)</i>	journée complète avec repas Quotient Familial < 198 jusqu'à 331	3,59 €
	Journée complète avec repas Quotient Familial de 332 à 532	6,26 €
	journée complète avec repas Quotient Familial de 533 à 710 inclus	9,54 €
	Journée complète avec repas Quotient Familial > à 710	14,00 €
	Demi journée avec repas Quotient Familial > à 710	9,00 €
	Demi journée sans repas Quotient Familial > à 710	6,50 €
Location de matériel <i>(DCM du 15-11-2006)</i>	tables	5,00 € l'unité
	chaises	1,20 € l'unité
Salle d'Allainville <i>(DCM du 22-11-2012)</i>	location de jour	70,00 €
	location de nuit	90,00 €
	location de week-end	110,00 €
	acompte	50,00 €
	caution	300,00 €
Salle Polyvalente <i>(DCM du 22-11-2012)</i>	location conférence-assemblées générales	80,00 €
	location d'une journée ou week-end (cuisine incluse)	230,00 €
	indemnité de chauffage : tarif conférence	85,00 €
	indemnité de chauffage : tarif journée entière	150,00 €
	acompte	65,00 €
	caution	500,00 €

Tarifs Communaux		Tarifs 2013
Salle Jean et Yvonne LESECQ <i>(DCM du 26-01-2012)</i>	location d'une journée en semaine (8h - 19h)	70,00 €
	location de week-end (samedi et dimanche)	120,00 €
	acompte	40,00 €
	caution	400,00 €
Location Chapiteau <i>(DCM du 13-12-2011)</i>	Particuliers habitant les Communes Associées :	
	Chapiteau seul	130,00 €
	Chapiteau + parquet	200,00 €
	Pour les collectivités extérieures	
	Chapiteau seul	200,00 €
	Chapiteau + parquet	270,00 €
Tarifs photocopies <i>(DCM du 16-05-2011)</i>	Photocopie noir et blanc	
	Format A 4	0,20 €
	Format A4 Resto/verso	0,30 €
	Format A3	0,25 €
	Format A3 Recto/verso	0,35 €
	Photocopie couleur	
	Format A 4	0,30 €
	Format A4 Resto/verso	0,40 €
	Format A3	0,35 €
	Format A3 Recto/verso	0,45 €
	Mise à dispo. photocopieur mairie aux associations, au-delà de 500 copie facturation à hauteur de 0,02 euros par copie noir et blanc <i>(DCM du 16-05-2011)</i>	0,02 €
	Mise à dispo. photocopieur mairie aux associations, au-delà de 500 copie facturation à hauteur de 0,04 euros par copie couleur <i>(DCM du 16-05-2011)</i>	0,04 €
Tarifs BAFN <i>(DCM du 13-12-11)</i>	Groupes	58,00 €
	Entrées individuelles < 12 ans	1,30 €
	Abonnements < 12 ans	20,00 €
	Entrées individuelles > 12 ans	2,00 €
	Abonnements > 12 ans	35,00 €
Tarifs cours aquagym <i>(DCM du 22-11-2012)</i>	Carte d'adhésion habitants d'Outarville	55,00 €
	Carte d'adhésion habitants du canton d'Outarville	80,00 €
	Carte d'adhésion habitants hors canton d'Outarville	100,00 €
	Carte d'adhésion touristes mois d'été <i>(DCM du 13-12-2011)</i>	20,00 €
	L'abonnement pour 10 séances	25,00 €
Prix de l'eau <i>(DCM du 22-11-2012)</i>	Le mètre cube d'eau H.T (à compter du 1er mai 2013)	1,08 €
Prime fixe annuelle pour frais de relevé <i>(DCM du 22-11-2012)</i>	Communes associées sauf St Pérvy bourg et Epreux	20,00 €
	Outarville et bourg de St Pérvy Epreux- compteur soumis à la redevance assainissement	20,00 €
	Outarville + St Pérvy et Epreux - compteur jardin non soumis à l'assainissement	25,00 €

Tarifs Communaux		Tarifs 2013	
Forfait de mise en service au réseau d'eau <i>(DCM du 22-11-2012)</i>		45,00 € HT	
Forfait de réouverture de branchement eau <i>(DCM du 22-11-2012)</i>		45,00 € HT	
Remboursement de la partie publique du branchement au réseau d'assainissement <i>(DCM du 13-12-2011)</i>	Maison neuve	1 161,21 € HT 1 388,80 € TTC	
	Maison ancienne	489,59 € HT 585,55 € TTC	
	Logement individuel possédant un assainissement privé obligé de se raccorder	504,27 € HT 603,11 € TTC	
	Bâtiment disposant d'un assainissement non à usage de logement	573,88 € HT 686,36 € TTC	
	Immeuble		1 219,50 € HT 1 458,52 € TTC
		plus logement individuel	215,44 € HT 257,67 € TTC
	Participation pour raccordement à l'égout sur Outarville et ses communes associées <i>(DMC du 22-11-2012)</i>		2 200,00 €
Redevance assainissement <i>(DCM du 22-11-2012)</i>		1,22 €	
Tarifs droits de place <i>(DCM du 22-11-2004)</i>	Commerçants ambulants (vente au déballage)	40,00 €	
	Entreprise foraine (pour la durée de la manifestation)	10,00 €	
	Entreprise foraine (stationnant sur la commune durant une semaine)	30,00 €	
	Stationnement sur la commune pour activité de marché, tarif pour une prestation hebdomadaire payable mensuellement	20,00 €	
Cimetière <i>(DCM du 22-11-2012)</i>	Concessions (DCM du 22-11-2012)		
	30 ans	200,00 €	
	50 ans	300,00 €	
	Jardin du souvenir (DCM du 26-03-2012) cave-urne - colombarium		
	5 ans	200,00 €	
	15 ans	600,00 €	
	30 ans	1 200,00 €	
Locations immobilières	Logement Allainville <i>(DCM du 13-12-2011)</i>	470,00 €	
	Bureau ADMR Faronville <i>(DCM du 07-06-11)</i>	360,00 €	
	Logement Saint Péravy <i>(DCM du 13-12-2011)</i> <i>Indemnité chauffage mensuelle établie en multipliant le prix actuel d'1 HL de fuel par le volume révisé de 30,30 m3</i>	210,00 €	
	Logement Teillay <i>(DCM du 13-12-2011) (*)</i>	250,00 €	
	Local Relais Assistante Maternelle <i>(DCM du 13-12-2011)</i>	160,00 €	
	Location garage cour de la Mairie <i>(DCM du 13-12-2011)</i>	150,00 €	
	Cabinet des Infirmiers <i>(DCM du 22-11-2012)</i>	170,00 €	
	Location Ancien Presbytère à Outarville <i>(DCM du 27-09-2012)</i>	300,00 €	

(*) Monsieur Michel CHAMBRIN, locataire, ne prend pas part au vote.

Tarifs Communaux		Tarifs 2013
Locations immobilières (suite)	Cabinet d'orthophonie (révision annuelle au 1er janvier de l'année civile selon l'indice construction du 3è trimestre)	201,26 €
	Cabinet dentaire + logement (DCM du 13-12-2011)	645,00 €
	Local Maître WISSOCQ (révision triennale donc à réviser au 1er septembre 2014)	324,53 €
Location occupation salle polyvalente d'Outarville	Associations Outarvilloises (DCM du 25-11-2010) montant annuel	50,00 €
Salle de Musique (DCM du 22-11-2012)	Location	100,00 €
	Caution	300,00 €

DIAGNOSTIC DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DE LA DEFENSE INCENDIE

Monsieur le Maire expose que pour pallier les fuites, encore trop nombreuses, sur le réseau d'eau potable, il convient de faire procéder à une étude complète et précise de l'état du réseau.

La proposition réceptionnée de S.E.A.F. Ingénieurs Conseil présente l'avantage de confier cette mission à des professionnels de l'analyse et du diagnostic et la mise en place d'un plan pluriannuel de réalisation des travaux.

Les membres du Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de confier l'Etude Diagnostic du réseau public de distribution d'eau potable et de la défense incendie des Communes Associées d'OUTARVILLE à la Sté S.E.A.F.

Le coût de cette mission s'élève à 27.705 € H.T, soit 28.351,18 TTC.

MANDATE M. le Maire pour solliciter une subvention pour aider au financement de cette dépense auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

AFFAIRES DIVERSES

M. le Maire distribue diverses invitations ou représentations aux membres présents (Sainte Barbe, Remise des prix concours Epouvantails...).

Le fleurissement des monuments aux Morts pour le 11 novembre devra être envisagé dans chacune des communes associées.

La pose d'un panneau de signalisation stop sera sollicitée pour la D 110 auprès du Conseil Général.

M. le Maire informe :

- ⇒ du courrier reçu de la part de Mme Chantal IMBAULT, membre du Conseil Municipal, qui remet à disposition de la Commune les parcelles exploitées par son mari M. Lionel IMBAULT grâce à une convention d'occupation précaire ;
- ⇒ de l'avancement du dossier aliénation du chemin rural de Faronville ;
- ⇒ du recrutement d'une nouvelle animatrice à la MJC ;
- ⇒ d'un problème de trottoir à solutionner sur la voie Romaine à Acquebouille ;
- ⇒ le conseil des conclusions des conseils d'écoles. Plus ample développement sera fait au prochain conseil municipal.

Fait à Outarville, le 23 novembre 2012

Le Maire,

Dr Emmanuel HERVIEUX

SEANCE du 22/11/12	Présents	Votants	Excusés	Pouvoir à	Emargement
Emmanuel HERVIEUX	1	1			
Thierry PICHON	1	1			
Christiane BERTHEAU	1	1			
Gérard BAZIN	1	1			
Pierre COISNON			1		
Christophe MENAGER	1	1			
Priscilla MALLET			1		
Isabelle MARQUES	1	1			
André VILLARD			1		
Anne DELORME	0	0	1		
Christian MARCILLE		1	1	Mme IMBAULT	
Chantal IMBAULT	1	1			
Patrick DAVID		1	1	M. GUERTON	
Bernard GUERTON	1	1			
Michel CHAMBRIN	1	1			
Christophe ROUILLON	0	0			
TOTAUX	9	11	6		